

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM tenue à la salle N-7250 de l'UQAM le mercredi, 18 mars 2015, à 10h00.**

Présences : Marcel Rafie

Monique Lemieux

Michel Tousignant

Yvon Pépin (par vidéo-conférence)

Gilles Gauthier (par vidéo-conférence)

Marcel Samson (par vidéo-conférence)

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2015
3. Affaires en découlant
4. Informations
  - 4.1 Bourses de l'APR-UQAM
  - 4.2 Échanges avec l'APRUM
  - 4.3 Échanges avec Monsieur Howard Fink (sur le projet de Loi 3)
5. Politique au sujet des avis nécrologiques
6. Prochaine assemblée générale
  - 6.1 Célébration de notre 25<sup>e</sup> anniversaire
  - 6.2 Signature du Protocole
  - 6.3 Autres questions
7. Notre site web : Nouveautés
8. Activités sociales : Bilan automne-hiver 2014-2015 et projets pour le printemps 2015
9. Bulletin
  - 9.1 Le prochain numéro
  - 9.2 Un numéro du 25<sup>e</sup> anniversaire
  - 9.3 Couverture des publications des membres
10. Varia

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Marcel Rafie fait quelques commentaires sur la célébration de notre 25<sup>e</sup> anniversaire et signale que ce point sera discuté en 6.1

L'ordre du jour proposé par Marcel Rafie, appuyé par Michel Tousignant, est adopté.

## **2. Adoption du procès-verbal du 7 janvier 2015**

Sur proposition d'Yvon Pépin, appuyé par Monique Lemieux, le procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2015 est adopté.

## **3. Affaires en découlant**

Les divers points reviennent dans le présent ordre du jour.

## **4. Informations**

### **4.1 Bourses de l'APR-UQAM**

Lors des cérémonies de remises des bourses organisées respectivement à la Faculté des sciences humaines et à la Faculté des sciences, Robert Anderson a remis la bourse à Isabelle Gagnon (Sciences Humaines) et Marcel Rafie à Martine Lauzé (Sciences).

### **4.2 Échanges avec l'APRUM**

Nos contacts avec l'APRUM s'intensifient. Des invitations ont été lancées aux membres de l'APR-UQAM intéressés par le stage de formation en généalogie sous la responsabilité de Mme Michèle Bergeron et de Jean-Pierre Proulx de l'APRUM. Quatre de nos membres y ont participé. Le président de l'APRUM et Michèle Bergeron seront présents au dîner qui suivra aujourd'hui la réunion du CA au resto Ô-Thym.

### **4.3 Échanges avec Monsieur Howard Fink (sur le projet de Loi 3)**

Présentation d'Howard Fink, délégué de l'association des professeurs et professeurs retraités(es) de l'Université Concordia sur leur comité universitaire des pensions et des bénéfiques.

Notre collègue Howard Fink précise en introduction que le fonds de pensions des professeurs et professeurs de l'université Concordia est géré à l'université et au sein d'un réseau. Dans la foulée de la loi 3 sur les régimes de retraite des municipalités, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il préparerait une loi parallèle qui toucherait, entre autres, les fonds de retraite universitaires. Le projet devait être déposé à l'automne 2014, mais ne l'a pas encore été en date d'aujourd'hui. L'université de Concordia a donc débuté des rencontres consultatives entre les parties composant l'instance décisionnelle du fonds de pension pour réagir à la future loi. (En ce qui concerne les professeurs et professeurs retraités(es) de l'UQAM, nous sommes représentés sur les instances de décision des fonds de pension mais non directement par un membre de l'APR-UQAM. Et la situation est particulière pour chacune des universités en dehors du réseau UQ). Par conséquent, il sera difficile de rédiger un projet de loi tenant compte de toutes ces spécificités, ce qui peut expliquer le délai à son dépôt.

Trois enjeux seront au centre de ces discussions:

1. Les parts respectives payées par l'employeur et les employés.
2. Les parts respectives pour combler le déficit passé.
3. Annulation ou diminution de l'indexation.

En cas d'annulation pure et simple de l'indexation par exemple, le revenu de pension serait amputé de moitié sur une période de 15 ans seulement.

Un certain nombre d'universités sont d'accord pour une diminution des droits et avantages acquis par les employés à cause de leur précarité financière. Le gouvernement recourt au concept de 'crise' pour imposer d'autres coûts aux employés et diminuer leurs avantages sociaux.

La loi prévoirait une option pour l'employeur en ce qui concerne l'application du mode d'indexation, mais pour un maximum de trois ans.

Il est question que les retraités(es) prennent la responsabilité pour le déficit dont ils étaient responsables pour la période où ils étaient employés. À l'Université Concordia, actuellement, les employés en poste sont responsables de 53% du déficit et les retraités(es) de 47%. On ignore si l'indexation sera annulée chez les retraités.

À une question de Michel Tousignant sur un jugement de la cour suprême du Canada au début des années 90 concernant l'invalidité d'une démarche visant à soustraire à des ex-employés à la retraite des droits acquis durant la période d'emploi, Howard Fink répond que cette jurisprudence était très spécifique à un milieu de travail et pourrait ne pas s'appliquer au milieu universitaire.

Marcel Rafie propose en conclusion de rencontrer les personnes du FRUQ qui représentent les professeurs et professeurs retraités(es) universitaires pour les deux fonds de retraite auxquels nous sommes intégrés pour s'informer des démarches en cour.

## **5. Politique au sujet des avis nécrologiques**

Faut-il informer nos membres du décès de nos collègues non-membres ou encore actifs ? Après discussion, il est convenu que l'information sera communiquée uniquement sur demande d'une ou d'un membre de l'Association. Par ailleurs, nous continuons notre politique actuelle d'information du décès de nos membres par courriel ainsi que par une brève notice au Bulletin.

## **6. Prochaine assemblée générale**

### **6.1 Célébration de notre 25<sup>e</sup> anniversaire**

Tous les membres du CA sont d'accord pour que le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'APR-UQAM soit souligné de façon particulière. Des discussions préliminaires ont eu lieu concernant la date, le lieu, le comité d'organisation, les invités d'honneur... Nous y reviendrons plus longuement à la réunion d'avril prochain. À la suggestion de Monique Lemieux, un comité d'organisation sera formé en incluant des personnes à l'extérieur du CA.

## **6.2 Signature du Protocole**

Marcel Rafie invitera le Recteur Robert Proulx et le Vice-Recteur Marc Turgeon à venir signer le Protocole à la fin de l'assemblée générale de mai et ils seront invités à partager le dîner offert par l'Association.

## **6.3 Autres questions**

Il n'y a pas d'autres questions soulevées par les membres.

## **7. Notre site web : Nouveautés**

Marcel Rafie tient à souligner qu'avec la publication en page d'accueil des photos de la remise des bourses APR-UQAM, notre site prend une dimension nouvelle : celle d'un magazine illustré. Gilles Gauthier veut améliorer la galerie photos qui met en valeur les activités de l'Association.

Il est aussi suggéré de mentionner l'adresse du site web de l'APR-UQAM ([www.apr-uqam.org](http://www.apr-uqam.org)) à chaque fois qu'on envoie un message par courriel aux membres.

Monique Lemieux suggère qu'on profite de la préparation de la fête du 25<sup>e</sup> anniversaire pour alimenter le blogue en invitant les membres à faire des commentaires ou des suggestions.

## **8. Activités sociales : Bilan automne-hiver 2014-2015 et projets pour le printemps 2015**

Marcel Rafie rappelle que les activités d'automne-hiver 2014-2015 ont été fort intéressantes : visite du Mile-End, conférences de Jean-Marc Pottle, d'Amalia Clunes, dîners communautaires...

Monique Lemieux prévoit une visite du quartier de la Petite Patrie avec l'Autre Montréal qui aurait lieu en mai ou juin. Une visite de l'exposition sur les Grecs est aussi prévue au Musée de Pointe à Callières. Marcel Rafie se charge de trouver un guide pour cette exposition parmi nos collègues spécialistes de la Grèce ancienne. Enfin, en septembre, avec l'aide de Gilles Gauthier et de Marcel Samson, une visite suivie d'un dîner dans les vignobles de l'Estrie est prévue.

## **9. Bulletin**

### **9.1 Le prochain numéro**

Le prochain numéro prend forme. Il manque un article en page frontispice ; il est suggéré que Marcel Rafie, en tant qu'actuel président, écrive un article annonçant la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire. Il faut faire en sorte que ce numéro soit disponible pour la prochaine assemblée générale.

### **9.2 Un numéro du 25<sup>e</sup> anniversaire**

Il est convenu que le numéro suivant du Bulletin soit consacré au 25<sup>e</sup> anniversaire.

### **9.3 Couverture des publications des membres**

Actuellement, le Bulletin ne contient aucune rubrique sur les publications de nos membres. Une mention sera faite dans le prochain Bulletin sous forme d'appel aux membres pour

alimenter une rubrique sur les publications et les activités créatrices des professeures et professeurs retraités.

#### **10. Varia**

La réunion d'avril prochain sera en partie consacrée à la préparation de l'assemblée générale de juin. Dans l'impossibilité de se joindre à la réunion par vidéo-conférence, Claude Laferrière avait offert d'ajouter ses commentaires sur réception du PV. Le CA accepte à l'unanimité.

Les points ayant été couverts, la séance est levée à 12h00.